

LETTRE AUX ACTIONNAIRES DU FCP PACT / ADDING VALUES ISIN FR001400AAA9

Paris, le 6 juin 2025

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur du fonds commun de placement PACT ADDING VALUES géré par Auris Gestion et nous vous informons à ce sujet de la modification suivante à venir.

Quels changements vont intervenir sur votre produit ?

Conformément au souhait de votre société de gestion, la modification suivante va être effectuée à compter du 11 juin 2025.

Votre FCP ne pouvait investir sur les marchés financiers que de manière indirecte, à travers des organismes de placement collectif. Cette modification vise donc à permettre au gérant de diversifier les poches actions et obligations de votre FCP, en constituant une poche de titres vifs complémentaires de la sélection des OPC afin de générer de l'alpha (gestion active), d'améliorer la transparence, et d'optimiser la structure de frais en réduisant ainsi les frais des sous-jacents (frais indirects).

Votre FCP aura ainsi la possibilité d'investir directement en titres, telles que des actions, obligations (y compris en obligations subordonnées callable ou puttable), titres de créances et instruments du marché monétaire en direct, ainsi que des obligations contingentes convertibles dans la limite des expositions indiquées dans la stratégie d'investissement. Cela n'impacte que faiblement le profil de rendement/risque de votre FCP.

Veuillez-vous reporter à la section « Quelles sont les principales différences entre le produit dont vous détenez des actions actuellement et le futur produit ? » pour plus de détails

Informations importantes

	FCP	Indicateur de référence (30% MSCI Daily Net TR World Euro + 30% MSCI Europe TR Net EUR + 40% Bloomberg Global-Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR)
Performance depuis création	17,84%	27,57%

Le FCP a surperformé son indice de référence en 2022, mais a enregistré une sous-performance en 2023. Il a ensuite enregistré une performance légèrement supérieure à celle de son indice en 2024, pour finalement décrocher à nouveau en 2025.

Nous avons en effet terminé l'année 2024 avec une surexposition aux Etats-Unis et au dollar par rapport à l'indice de référence, dans le but de jouer la poursuite de l'exceptionnalisme (poursuite de la hausse du marché actions accompagnée d'un dollar fort). Nous avons par ailleurs renforcé l'exposition du FCP aux magnificents 7 en janvier, afin d'accentuer ce biais.

Le fonds a malheureusement sous-performé son indice de référence en raison :

- De sa sous-exposition aux actions européennes par rapport à l'indice ;
- De la sous-performance des actions foncières cotées, que nous conservons en portefeuille mais qui ont sous-performé au sein des actions européennes ;
- De la sous-performance des actions small caps aux Etats-Unis, qui ont souffert de la hausse des taux et du déboucement du Trump trade ;
- Et enfin de sa surexposition au dollar.

Quand ces opérations interviendront-elles ?

Cette modification entrera en vigueur le **11 juin 2025**, de manière automatique et sans aucune démarche de votre part.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir sans frais le rachat de vos actions.
Nous vous rappelons par ailleurs que votre FCP ne facture pas de commission de rachat.

Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

- **Modification du profil de rendement /Risque : Oui**
- **Augmentation du profil de risque : Oui**
- **Augmentation potentielle des frais : Non**
- **Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : Très significatif¹**



Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

Compte tenu de la nature de l'opération, il n'y a pas d'impact fiscal particulier.

Quelles sont les principales différences entre le produit dont vous détenez des actions actuellement et le futur produit ?

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

	Avant	Après
Régime juridique et politique d'investissement		
Méthode de sélection des titres*	Le FCP sera investi au travers d'OPC, de fonds d'investissement et/ou de contrats financiers correspondant à son univers d'investissement. Actions en direct : Néant Obligations et autres titres de créances en direct (y compris en obligations subordonnées callable ou puttable) : Néant Instruments du marché monétaire en direct : Néant	Le FCP sera investi en direct, au travers d'OPC, de fonds d'investissement et/ou de contrats financiers correspondant à son univers d'investissement. Actions en direct : [20% ; 100%] Obligations et autres titres de créances et instruments du marché monétaire en direct (y compris en obligations subordonnées callable ou puttable) : [0% ; 80%] Instruments du marché monétaire en direct : [0% ; 80%]

Modification du profil de rendement/risque ou dans le cadre de l'établissement d'un DIC du profil de risque et de rémunération recherché			
Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques*	Liste avec les fourchettes d'exposition	Liste avec les fourchettes d'exposition	Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente :
Risque lié aux titres intégrant des dérivés (obligations callable / puttable)	[0% ; 30%]	[0% ; 80%]	+
Risques liés aux obligations contingentes convertibles (Cocos)	Néant	[0% ; 10%]	+

*Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 03/06/2025.

¹ Cet indicateur se base sur l'évolution du SRI et l'évolution du fonds à une ou plusieurs typologies de risques

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Cette opération interviendra de manière automatique sans aucune démarche de votre part. Si toutefois elle n'était pas conforme à vos souhaits, vous pouvez demander, conformément aux dispositions figurant dans le prospectus, le rachat de vos parts sans frais.

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du prospectus relatif au FCP, dont un exemplaire vous sera remis sur simple demande adressée au siège social d'AURIS GESTION.

Par ailleurs, nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Sébastien GRASSET

Directeur Général

Directeur de l'Asset Management

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sébastien Grasset', written over a horizontal line.

Annexe – Graphique de performances

